



Comment faire publier son annonce légale ?

Fiche pratique publié le **21/04/2016**, vu **918 fois**, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://assistant-juridique.fr)

Les changements affectant une société nécessitent de faire paraître une annonce dans un journal d'annonces légales.

1) Comment choisir son journal d'annonces légales ?

Le choix du journal vous appartient. Vous trouvez la liste des journaux habilités pour votre département sur infogreffe.fr.

Tous les évènements qui affectent votre société (SARL, EURL, SNC, SCI, SA, SAS), de la constitution à la dissolution, en passant par le changement de gérant ou le transfert de siège social, doivent faire l'objet d'une publication.

2) Comment réduire les frais de parution de son annonce légale ?

Il existe diverses [astuces](#) pour diminuer la facture :

- Éviter de passer par un journal qui bénéficie d'une grande notoriété et qui pratique donc des prix à hauteur de sa diffusion.
- Veillez à n'inclure dans votre annonce que les informations nécessaires...

Plus de précisions : http://www.assistant-juridique.fr/publier_annonce_legale.jsp